

ARRETE N° 2020-588
PORTANT ÉLECTION DU DIRECTEUR, DU DIRECTEUR
ADJOINT DE RANG A ET DE LA DIRECTRICE ADJOINTE DE
RANG B DE L'UFR D'ETUDES GERMANIQUES ET NORDIQUES

Le Doyen de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de Sorbonne Université ;

Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;

Vu les statuts de l'UFR d'études germaniques et nordiques ;

Vu le relevé de décisions du conseil de l'UFR d'études germaniques et nordiques réuni le 24 juin 2020 ;

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Olivier AGARD, professeur des universités, est élu directeur de l'UFR d'études germaniques et nordiques à compter du 1^{er} septembre 2020 pour une durée de cinq ans.

Article 2 :

Monsieur Sylvain BRIENS, professeur des universités, est élu directeur adjoint de rang A de l'UFR d'études germaniques et nordiques à compter du 1^{er} septembre 2020 et pour la même durée de mandat que le directeur de l'UFR.

Article 3 :

Madame Sandrine MAUFROY, maîtresse de conférences, est élue directrice adjointe de rang B de l'UFR d'études germaniques et nordiques à compter du 1^{er} septembre 2020 et pour la même durée de mandat que le directeur de l'UFR.

Article 4 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 05 octobre 2020

Le Doyen de la Faculté des Lettres


Alain TALLON